

Que le ministre des Pêches et des Océans établisse, en collaboration avec le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, un programme de travail grâce auquel les pêcheurs en chômage recevront un salaire au lieu des prestations d'assurance-chômage, pour la construction d'au moins 10,000 cages à homard qui seront gardées en réserve et vendues au prix coûtant aux pêcheurs de homards détenant un permis, dont les cages sont détruites par des orages désastreux et qui se retrouvent sans gagne-pain.

Mme le Président: Cette motion a-t-elle le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

L'IMMIGRATION

ON DEMANDE QUE M. REGALADO BRITO SOIT ADMIS AU CANADA COMME RÉFUGIÉ POLITIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dan Heap (Spadina): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente.

Étant donné la déclaration du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) à l'effet que l'on juge un pays par la façon qu'il traite ses réfugiés, et que l'attestation de sécurité émise contre le réfugié salvadorien Regalado Brito le prive de ses droits fondamentaux, et que seulement deux ministres fédéraux en connaissent le contenu, incidemment les accusations n'ont jamais été prouvées, et que ceci constitue un abus insupportable de la justice, je propose, appuyé par le député de Beaches (M. Young):

Que la Chambre réclame le retrait de l'attestation de sécurité, la libération immédiate de M. Regalado et son admission au Canada comme réfugié politique.

Mme le Président: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LE MATÉRIEL ET LES INSTALLATIONS À TERRE-NEUVE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, le naufrage de l'*Ocean Ranger* et la perte de 84 vies humaines ont fait ressortir de façon tragique l'insuffisance flagrante des opérations aériennes de sauvetage au large de Terre-Neuve. Il est bien regrettable que la Chambre n'ait pas donné son consentement unanime à la motion de mon collègue, le député de Gander-Twillingate (M. Baker). Je vais donc

Questions orales

essayer de nouveau et proposer, appuyé par le député de Gander-Twillingate (M. Baker):

Que la Chambre enjoigne au ministre de la Défense nationale d'ordonner immédiatement l'installation de radars météorologiques à bord des hélicoptères de sauvetage à Gander et, de plus, qu'il ordonne immédiatement le déploiement d'avions à voilure fixe dans l'est de Terre-Neuve et l'établissement d'un centre de coordination des opérations de sauvetage à Saint-Jean.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES MUNICIPALES

L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS EXEMPTES D'IMPÔT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Yurko (Edmonton-Est): Madame le Président, je demande à soulever une affaire urgente aux termes de l'article 43 du Règlement. Le gouvernement fédéral doit agir sans tarder pour faire jouer un plus grand rôle aux municipalités dans le financement, la construction et la gestion des logements publics. Pour ce faire, il doit accroître leur pouvoir de taxation. Je propose donc, madame le Président, avec l'appui du député de Hastings-Frontenac-Lennox et Addington (M. Vankoughnet):

• (1115)

Que le gouvernement fédéral songe à présenter une loi qui autorise les municipalités à émettre des obligations exemptes d'impôt sur le marché financier canadien et qu'il plafonne la capacité d'emprunter à ces fins à un certain montant par habitant.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Mme le Président: Questions orales.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LE PROJET ALSANDS—LES NOUVEAUX PARTENAIRES ÉVENTUELS

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il a déclaré hier qu'il était convaincu que le projet Alsands serait réalisé parce qu'un certain nombre de compagnies se proposaient de remplacer les cinq sociétés qui se sont retirés du consortium. Pourrait-il nous dire quelles sont ces sociétés et quand il compte communiquer leurs noms aux sociétés qui sont encore membres du consortium, car elles ne sont pas au courant? Pourrait-il nous dire aussi quand le projet va enfin démarrer, quand les travaux vont commencer?